



Le Saint-Siège

DISCORSO DI GIOVANNI PAOLO II ALL'AMBASCIATORE DEL LIECHTESTEIN*

27 gennaio 1986

Monsieur l'Ambassadeur,

1. Au cours de la visite pastorale que j'ai fait l'an dernier à la Principauté de Liechtenstein, j'ai pu me référer à l'heureuse circonstance des contacts amicaux qui, depuis longtemps existent entre votre pays et le Saint-Siège et «qui ont récemment été confirmés solennellement sous forme de relations diplomatiques officielles» (Discours aux autorités civiles le 8 septembre 1985). Et j'ai, enfin, le plaisir aujourd'hui de vous souhaiter cordialement la bienvenue comme premier Ambassadeur de la Principauté de Liechtenstein et de recevoir les Lettres qui vous accréditent dans ces hautes fonctions. Je vous félicite pour cette honorable mission et j'accompagne les activités futures de cette nouvelle ambassade de mes meilleurs vœux de succès.

Les multiples rencontres que j'ai eues dans votre pays, dont je me souviens avec joie et reconnaissance, m'ont permis d'apprécier le profond attachement de la population du Liechtenstein au christianisme et au riche héritage chrétien et culturel qui en est la conséquence. Le désir d'amplifier et d'approfondir maintenant par des relations diplomatiques avec le Saint-Siège les liens amicaux qui existent entre l'État et l'Église dans la Principauté de Liechtenstein, met en évidence la décision des autorités de votre pays de renforcer encore à l'avenir, sur le plan international, la collaboration entre l'Église et l'État et d'apporter ainsi une contribution croissante à la cause de l'entente des peuples. Tout ceci correspond à la signification et à l'importance que, dans sa courte histoire, votre pays a su acquérir, grâce au zèle et à la probité de ses habitants, et à son progrès économique

2. L'importance d'un pays dans la communauté des peuples ne se mesure pas tellement à son extension territoriale et au nombre de ses habitants, mais bien à la conviction et à la volonté avec lesquelles un peuple est disposé à s'engager en faveur des valeurs morales fondamentales et des

nobles idéaux qui permettent aux hommes et aux nations de coexister dans la liberté et la justice, comme il convient à l'homme. Dans ces efforts pour la défense et le respect des exigences des principes et normes spirituels et moraux qui ont leurs racines dans la nature de l'homme et constituent le fondement de l'ordre social et celui de l'État, tout peuple peut compter toujours sur le Saint-Siège et voir en lui un allié fidèle et disposé à la collaboration.

L'Église n'a jamais limité sa mission au domaine purement religieux intérieur; au contraire elle a toujours offert aux hommes sa sincère collaboration pour que se réalise entre eux cette communion fraternelle qui correspond à leur véritable vocation. Ce service que l'Église exerce en faveur du monde exige de grands efforts à une époque où, tant dans la vie personnelle que dans la vie publique, sont remises en question les valeurs éthiques les plus élémentaires et où la possibilité de nouveaux conflits menace même la survivance de l'humanité. Il faut aujourd'hui que l'État et l'Église travaillent ensemble de manière toujours plus convaincue pour la défense des valeurs universelles et parmi elles, doit toujours figurer au centre l'homme lui-même avec sa dignité invulnérable, ses droits et devoirs inéluctables.

3. Comme domaines importants d'une étroite collaboration entre la Principauté de Liechtenstein et le Saint-Siège on peut citer notamment et surtout, le souci commun de promouvoir une paix durable entre les peuples, la préoccupation d'instaurer une plus grande justice sociale en accordant une particulière attention aux pays du Tiers-monde, un effort commun pour favoriser l'union et les progrès de l'Europe et de toute la famille humaine dans un esprit de solidarité et fraternité universelles la défense de l'homme en tant qu'homme en présence des dangers qui le menacent du dehors comme du dedans. Il est donc nécessaire de chercher des solutions efficaces et innovatrices pour accroître chez les hommes et parmi les peuples leur disponibilité au respect et à l'entente réciproques et, de même à une confiante collaboration internationale, seules attitudes qui pourraient mettre l'humanité à l'abri de nouveaux et plus grands malheurs.

Je forme des vœux Monsieur l'Ambassadeur, pour que l'instauration de relations diplomatiques entre la Principauté de Liechtenstein et le Saint-Siège renforce les liens déjà étroits qui existent entre votre pays et le centre de la chrétienté catholique et les rende plus efficaces pour réaliser notre objectif commun de favoriser l'édification d'un monde plus amical et plus juste où puissent vivre et se réaliser tous les peuples et tous les hommes de bonne volonté.

Je remercie sincèrement son Altesse Sérénissime François-Joseph II, Prince du Liechtenstein pour les paroles de déférente adhésion et d'estime qu'il m'a adressées et j'y réponds avec profond respect. En même temps j'implore de tout cœur pour vous et pour vos collaborateurs une protection et assistance divines particulières pour cette nouvelle mission si lourde de responsabilité.

© Copyright 1986 - Libreria Editrice Vaticana

Copyright © Dicastero per la Comunicazione - Libreria Editrice Vaticana